



AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal a adopté lors de sa séance ordinaire du 11 mai 2021, le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 604-16

Ce règlement modifie le règlement sur les permis et certificats numéro 604 afin d'assurer la conformité au règlement 355-2020 de la MRC des Laurentides.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la MRC des Laurentides le 18 juin 2021 et conséquemment, il entre en vigueur à cette date.

Le présent avis public remplace la mention erronée du règlement 604-16 dans l'avis public du 14 mai 2021.

Une copie du règlement est disponible à la mairie, située au 2579, rue de l'Église, à Val-David, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, ainsi que sur le site web de la Municipalité à l'adresse <http://www.valdavid.com/publications/>.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 6 juillet 2021

(Signé Lucien Ouellet)

Lucien Ouellet
Secrétaire-trésorier adjoint